



## Photos de tableau pour illustration en video

Par **lechat06400**, le **16/03/2014** à **21:50**

Bonjour

je désire réaliser une série de documentaires  
en histoire  
je possède un N° de SIRET sur la dénomination suivante  
*"Création artistique relevant des arts plastiques"*  
me permettant de faire des photos et des vidéos

Comme le caractère des vidéos est historique  
puis je faire moi même des photos de tableaux et aussi celle des sculptures  
(avec demande d'autorisation des musées cela va de soi)  
qui serviront à illustrer les propos des films documentaires

ou bien

Dois je [s]**obligatoirement** les acquérir dans les banques d'images prévues à cet effet...

Par exemple si je parle des "noces de Cana" dois je acheter l'image chez Bridgeman  
<http://www.bridgemanart.com/fr/>  
ou puis je la faire moi même en demandant l'autorisation au Louvre ?

Merci d'avance à toutes les personnes qui prendront le temps de répondre à mes  
interrogations

Par **lechat06400**, le **17/03/2014** à **22:42**

Re bonjour

Je désire savoir aussi si les fichiers (photos)  
présents sur wikicommons de wikipedia (en précisant l'auteur, si eux son libres d'exploitation,  
je l'avoue je ne comprends pas tout dans leur notion de partage, si la dite réexploitation inclus  
la possibilité de faire de l'incrustation dans des vidéos

Bref je suis perdu dans cette jungle du droit audio visuel

Merci d'avance à toutes les personnes qui prendront le temps de répondre à mes

interrogations